



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Devenez technicien supérieur de l'Économie et de l'Industrie



Envie d'un métier au service de l'intérêt général ?

Agents de catégorie B+ de la Fonction publique d'Etat à vocation interministérielle dont la gestion est rattachée à Bercy, les techniciens supérieurs de l'Économie et de l'Industrie (TSEI) exercent des fonctions d'une grande diversité au cœur de l'intérêt général.

L'Etat recrute une vingtaine de TSEI en 2024.

Inscriptions : **jusqu'au 27 juin 2024** pour les concours externe et interne.

Une grande diversité de secteurs d'activités :

- **Environnement industriel** : protection de l'environnement et de la santé contre les risques industriels et les nuisances par la mise en place et le contrôle – instruction et inspection - de prescriptions techniques visant à prévenir ou limiter les pollutions et les risques.
- **Énergie** : promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie (économies d'énergie) et contrôle technique et administratif des ouvrages de production et de transport d'énergie (sécurité des grands barrages, ligne électriques haute tension, parcs éoliens...).
- **Sécurité des véhicules** : vérification de l'application des règles relatives à la « réception » des véhicules (poids lourds, transports en commun, transports de matières dangereuses), et à la surveillance des centres de contrôle technique des véhicules automobiles (véhicules légers et poids lourds).

- **Métrologie** : surveillance des instruments de mesure utilisés notamment dans les transactions commerciales (balances, pompes à essence, taximètres...) et des organismes chargés du contrôle périodique de ces instruments.
- **Sous-sols, mines, carrières** : gestion rationnelle du sous-sol, suivi de la création, de l'exploitation et de la fermeture des mines, carrières, puits de pétrole, ...
- **Équipements sous-pression et canalisations** : vérification de la conception, de la fabrication et des opérations de vérifications périodiques des équipements sous pression et des canalisations.

Les principaux employeurs des TSEI :

- Le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et le ministère de la transition énergétique, notamment dans ses implantations locales (directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement - DREAL).
- Le ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, notamment dans ses implantations locales (directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités - DREETS).

Une carrière attractive :

- De nombreuses opportunités de mobilités géographiques et fonctionnelles
- Tout au long de la carrière, une formation professionnelle adaptée, notamment lors de la prise d'un nouveau poste, souvent complétée par un « tutorat ».
- Plusieurs possibilités de promotion interne :
 - Accès au grade de Technicien Supérieur en Chef de l'Économie et de l'Industrie,
 - Possibilité d'intégrer le corps des ingénieurs de l'industrie et des mines.

Comment nous rejoindre ?

Plusieurs voies d'accès au corps des TSEI :

- Le concours interne (épreuves écrites et orales),
- Le concours externe (épreuves écrites et orales).

Rémunération

- En début de carrière : environ 2000€ nets mensuels
- En fin de carrière : environ 4000€ nets mensuels

Où postuler ?

Concours interne : www.economie.gouv.fr/recrutement/technicien-superieur-principal-leconomie-et-lindustrie-interne

Concours externe : www.economie.gouv.fr/recrutement/technicien-superieur-principal-leconomie-et-lindustrie-externe

Webinaire de présentation du corps des TSEI le mercredi 12 juin 2024 de 12:00 à 14:00

<https://economie.webex.com/economie/j.php?MTID=m68400233886189f48210c89a9ce7965a>